



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-7175>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-7175

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DEPARTEMENT DE CHARENTE_MARITIME

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 221700001600738

Ville : La rochelle cedex 9

Code postal : 17076

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.achatpublic.com

Identifiant interne de la consultation : 23DTCV23

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction Juridique et de la Commande Publique - Service de la Commande Publique

Adresse mail du contact : Proceduredemat.marches@charente-maritime.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion des marchés publics mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declarationcandidat-dc1-dc2-dc3-dc4>) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2>) - Le document unique de marché européen (dume) est disponible sur le profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat - Certificats de qualifications professionnelles notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 23/02/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de désamiantage et de réfection des étanchéités des toitures terrasses du collège André Malraux à Châtelailon-Plage et du collège de la Trézence à Loulay

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261420

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché ordinaire alloti. Cette opération a fait l'objet d'une précédente consultation (BOAMP n°23-16714 publié le 3/02/2023 déclarée sans suite pour motif technique (problématique du désamiantage non prise en compte) en application de l'article R.2185.1 du Code de la Commande Publique).

Lieu principal d'exécution du marché : Collège de la Trézence 2 Rue Fief Braud 17330 LOULAY et Collège A. Malraux Avenue Surcouf 17340 CHATELAILLON PLAGE

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : LOT 1 - Collège André Malraux à Châtelailon Plage PSE obligatoire : Branchement électrique en toute autonomie, fourniture, mise en place et consommation (groupe électrogène). L'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45261420

Lieu d'exécution du lot : Collège A. Malraux Avenue Surcouf 17340 CHATELAILLON PLAGE

- **Description du lot** : LOT 2 - Collège de la Trézence à Loulay PSE obligatoire : Branchement électrique en toute autonomie, fourniture, mise en place et consommation (groupe électrogène). L'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45261420

Lieu d'exécution du lot : Collège de la Trézence 2 Rue Fief Braud 17330 LOULAY

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Elles devront être effectuées au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. Les modalités sont précisées à l'article 6.2 du Règlement de la Consultation.

Autres informations complémentaires : Les critères de jugement des offres sont énoncés à l'article 8.2 du Règlement de la Consultation. Les variantes ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur les fonds propres du Département. Le mode de règlement de l'administration est le mandat administratif. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois". Dossier de consultation gratuit. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Au moment du dépôt, la signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue devra être signée électroniquement afin de pouvoir procéder à la notification du marché correspondant. Une offre finale non signée électroniquement sera considérée comme irrégulière. Voies et délais de recours dont dispose le candidat : Tribunal Administratif 15 Rue Blossac - B.P. 541 86020 Poitiers Cedex +33 549607919 greffe.tapoitiers@juradm.fr - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2024